



# SERVICES D'INSPECTION DE BOSTON

## Licence d'atelier automobile

Conformément à l'ordonnance sur les ateliers automobiles de la ville de Boston, toutes les entreprises qui stockent, réparent ou vendent des voitures/produits doivent demander une licence et payer la taxe de \$100 au Boston Inspectional Services Department (Département des Services d'inspection de Boston), Environmental Services Division (Division des services environnementaux) 1010 Massachusetts Ave. 4ème Étage, Boston, MA 02118. Les nouveaux demandeurs seront soumis à des frais d'enregistrement uniques de \$50. L'ordonnance sur les ateliers automobiles garantit la réduction de l'impact sur les quartiers et l'environnement par l'éducation de tous les codes applicables.

En outre, l'ordonnance sur la propreté des sites de la ville de Boston exige que tous les établissements automobiles et les entreprises qui utilisent des conteneurs à déchets en vrac obtiennent une licence de propreté des sites et paient les frais de \$50. Cette ordonnance exige que les entreprises qui maintiennent des déchets en vrac [demandent](#) une licence au [au Département des Services D'inspection de Boston](#)

*Les demandes remplies et les paiements peuvent être envoyés par courrier ou déposés au département des services d'inspection, division des services environnementaux, 1010 Massachusetts Ave. Boston, MA 02118*

### **Le non-respect de ces conditions peut entraîner une infraction.**

Le non-respect des licences susmentionnées peut donner lieu à des amendes émises par la DSI par le biais d'une contravention d'application du code. Un barème d'amendes clairement défini et progressif donnerait les résultats suivants :

1ère infraction 100,00

2ème infraction 250,00

(French)

3ème infraction 500,00

